

SOL

Conditions générales

Société et champ d'application

Le prestataire est la SRL XLS Graphic Design dont le siège social est situé 47 avenue Emile de Béco - 1050 Bruxelles. Le prestataire s'engage à fournir les prestations, services et produits détaillés dans l'offre envoyée préalablement au client. Les conditions générales de ventes sont annexées à l'offre et seront considérées comme acceptées dès lors que le client a marqué son accord sur l'offre ou le bon de commande soit par mail soit par courrier. Les conditions du prestataire prévalent sur celles de l'acheteur ou du client même si ces dernières stipulent qu'elles sont prioritaires par rapport à celles du prestataire.

Offre et prix

Sauf avis contraire dans nos conditions particulières, nos offres ont une durée de validité d'un mois. La collaboration entre le prestataire et le vendeur ne débutera que par l'acceptation écrite de l'offre et le respect des modalités de paiement (voir 3.1) par le client. L'offre présente les montants en euros, hors TVA et incluant des frais de transport à titre indicatif. Ceux-ci pourront faire l'objet d'ajustement ultérieur si pour des raisons pratiques, le livreur devait réclamer un supplément. Les commandes sont exécutées aux conditions reprises sur le bon de commande ou sur l'offre. Toute manutention et/ou tout travail supplémentaire, de même que toute autre fourniture supplémentaire (c'est-à-dire n'étant pas expressément mentionnée sur le bon de commande) est à charge du client. Le fournisseur doit répondre aux corrections qui lui sont imputables, c'est-à-dire celles qui ne modifient pas la copie ou le modèle. Des modifications apportées dans la commande originale, de quelque nature que ce soit (dans le texte, la composition, l'orthographe de la copie, l'élaboration ou la disposition des clichés, dans le travail d'impression ou de reliure, etc.) communiquées par écrit ou d'une autre manière par le client seront facturées en sus. De même que l'immobilisation des machines dans l'attente d'un bon-à-tirer les modifications communiquées verbalement ou par téléphone, seront exécutées au risque du client. Le prestataire n'est responsable en aucun cas des retards de livraison résultant des modifications apportées à la commande initiale.

Conditions de paiement et de facturation

Sauf indication spécifique (voir conditions spécifiques de l'offre), le prestataire sera payé selon les modalités suivantes :

- **35% de la valeur de la commande lors de la confirmation de celle-ci :**
- **un acompte identique (35%) sera payé au moment de la remise du bon à tirer, ou d'un état d'avancement.**
- **le solde étant payable à la livraison ou à la fin des prestations.**

Les factures devront être portées à la connaissance du client pour réaliser le paiement du prestataire. Les factures d'acomptes et d'états d'avancements seront payables au comptant. Les factures finales seront payables dans les 10 jours à dater de la réception de celles-ci sur le compte de la SRL XLS Graphic Design dont le numéro est BE82 310 1446 446 68. Si le Client dispose d'une raison valable de contester une partie de la facture, il devra le signaler au prestataire dans les 5 jours qui suivent la réception de celle-ci. Dans le cas contraire, la facture sera considérée comme acceptée par le client. Les parties de la facture qui ne font pas l'objet de contestation seront payées conformément aux conditions mentionnées ci-après. En cas de non paiement total ou partiel, un intérêt de 10% l'an sur les montants impayés d'une facture, ou le montant maximum autorisé par la loi sera calculé(e) sur les montants en retard de paiement. Une pénalité forfaitaire de 15% de la somme en principale pourra être réclamée avec un montant minimum de 100euros. De même, les frais d'envoi de lettre de rappel seront à charge du client à concurrence de 10euros et de 15euros par rappel recommandé. Les paiements effectués par le Client seront par la suite appliqués premièrement, aux intérêts courus et ensuite au reste du principal impayé. Si le paiement des factures n'est pas effectué dans les délais précités, le prestataire pourrait suspendre l'exécution des travaux. Le client ne devient propriétaire des marchandises, fournitures ou travaux réalisés qu'après le plein et entier paiement du prix et des accessoires éventuels de ce prix. En cas de défaut de paiement du client, SRL XLS Graphic Design se réserve expressément le droit de reprendre sa marchandise, ses fournitures ou travaux réalisés partout en Belgique ou à l'étranger.

Livraison

Toutes les stipulations relatives au délai de livraison sont considérées comme faites à titre indicatif et ne seront pas de rigueur. Les délais prévus expressément pour la commande ne commencent à courir qu'à partir du jour ouvrable qui suit la remise des éléments nécessaires. Les délais de livraison convenus sont protégés du retard apporté par le client à déposer ses éléments ou à renvoyer les épreuves corrigées. Toute modification de prix, de délai, etc. sera supportée par l'acheteur ou le client. De même, l'acheteur ou le client ne pourra invoquer la non observation des délais fixés et autres mentions pour réclamer des dommages et intérêts, voire la résiliation du marché. Les expéditions se feront aux risques et périls du destinataire. Les frais de livraisons, de port et d'emballage sont à charge du client et sont citées à titre indicatif dans l'offre.

Responsabilité

Le client qui donne un ordre d'exécution ou de reproduction est censé en avoir le droit. Il assume, le cas échéant avec ses propres commettants, toute la responsabilité envers les tiers et dégage par le fait même celle du fournisseur. Le prestataire s'engage à réaliser ses prestations avec soin et professionnalisme. Aucune garantie ne pourra être donnée à l'acheteur sur la valeur, l'efficacité atteinte ou sur les effets de toute prestation ; le prestataire satisfaisant à une obligation de moyen et non de résultat. Le client accepte la limite de responsabilité du prestataire au remboursement du prix de la partie non conforme de la commande et ne peut donner lieu à une autre indemnisation. Le prestataire ne pourra être tenu responsable de tout dommage indirect entraînant perte de bénéfices ou indemnisations liés à une négligence, omission, ou une erreur.

Droits d'auteur

Les concepts, idées, formes, découpes, dessins, graphismes, photos, fichiers informatiques et avant-projets créés par le prestataire en restent sa propriété exclusive, hormis les logos et charte graphique spécifiés dans l'offre et dont les droits appartiennent en totalité au client. Même si le prestataire a facturé au client une participation totale ou partielle dans les frais de création de fichiers opérationnels, ceux-ci restent la propriété de SOL. Par ailleurs, ils ne peuvent, en aucun cas, être utilisés sans l'accord écrit préalable du prestataire, sauf dans l'hypothèse où l'acheteur aurait préalablement racheté les droits d'auteur. Toute utilisation des réalisations du prestataire sans son accord préalable fera l'objet de poursuites. Etant dans l'impossibilité matérielle de contrôler la production commerciale des marques de fabrique, dessins, sigles, etc., qui sont confiés et/ou commandés, le prestataire décline toute responsabilité en cas de contrefaçon et/ou de procès. L'acheteur s'engage par les présentes à garantir la SRL XLS Graphic Design de toute condamnation qui pourrait être prononcée à sa charge; de même, il s'engage à l'indemniser de tout préjudice d'un tel litige subi par sa faute.

Litiges et fin de contrat

Toute demande d'indemnisation pourra être soumise au prestataire par écrit. Celui-ci pourra y remédier en réalisant des efforts appréciables à ses frais, ou en remboursant les frais réglés par le client sur la prestation litigieuse. Au cas où le commettant demande l'annulation de la commande ou la suspension des travaux, la facturation portera sur la marchandise (salaires, matières premières, sous-traitants, etc.) dans l'état où elle se trouve à ce moment, majorée d'une indemnité conventionnelle de 15% de la valeur de la commande initiale. Tout désaccord portant sur la validité, la nullité l'exécution, la caducité, l'interprétation, l'interruption, la réalisation, l'inexécution, la résolution ou la prorogation du présent contrat sera soumis au droit belge devant les tribunaux de l'arrondissement de Bruxelles. « Tout litige est soumis à la compétence des tribunaux de Bruxelles, sauf si l'acheteur agit à des fins non-professionnelles, auquel cas, le litige est soumis, au choix du demandeur :

- devant le juge du domicile du défendeur ou d'un des défendeurs ;
- devant le juge du lieu dans lequel les obligations en litige ou l'une d'elles sont nées ou dans lequel elles sont, ont été ou doivent être exécutées;
- devant le juge du lieu où l'huissier de justice a parlé à la personne du défendeur si celui-ci ni, le cas échéant, aucun des défendeurs n'a de domicile en Belgique ou à l'étranger ».

